

SECURITE

Dans la région, les maires sur le qui-vive

Comment les maires des villes de la région organisent-ils la sécurité dans leur cité après l'attentat qui a frappé, lundi, la commune normande de Saint-Étienne-du-Rouvray ? Six élus témoignent.

LAON. RECOURS À LA SÉCURITÉ PRIVÉE
Les effectifs de police municipale d'Antoine Lefèvre, maire de Laon, s'élèvent à sept gardiens et deux agents de surveillance : « On n'est pas en mesure de surveiller tous les sites de la ville. Néanmoins, les policiers circulent sous forme de patrouilles aux abords des lieux touristiques », précise le maire.

De nouvelles mesures ont été prises après Nice : « L'accès à nos concerts de l'été est bloqué par des voitures de police garées en travers de la voie. » Pour le son et lumière qui commence début août : « Nous avons fait appel à une société de sécurité privée. Cela nous coûte 10 000 euros. Il est possible que ce recours devienne une habitude malgré le coût pour la collectivité. » Enfin, et ce n'est pas le cas dans toutes les villes, les animateurs des centres de loisirs ont été sensibilisés aux risques liés au contexte.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : DEUX DOUZAINES DE CAMÉRAS

Pour la première fois cette année, la place Ducale est fermée à la circulation pendant la durée de l'opération plage en ville. « Il y a un triple système de barrières à l'entrée. » Deux douzaines de caméras quadrillent la ville avec des agents derrière les écrans qui surveillent.

En revanche, les policiers municipaux, au nombre de 21, ne sont pas affectés à la prévention des attentats : « C'est le boulot de la police spécialisée de l'État de lutter contre le terrorisme. Il ne faut pas faire croire aux gens qu'on va les protéger en mettant des agents sur la voie publique. C'est en amont qu'il faut agir.



« Désormais, on ne rentre plus à la mairie comme dans un moulin » Jean-Pierre Bousquet, maire de Vitry-le-François

Il fait donner des moyens au Renseignement.

EPERNAY : DES CONTRÔLES LORS DES MANIFESTATIONS

Le maire Franck Leroy organise un

contrôle systématique à l'entrée des manifestations : « C'est le cas pour notre festival Voilà l'été qui se termine fin juillet. Nos douze policiers municipaux sont mobilisés pour chaque rassemblement. » Franck Leroy a pris contact avec les responsables de ses lieux de culte : « Il est trop tôt pour donner des précisions mais nous avons l'intention de mettre en place une surveillance. » Enfin, pour ce qui est des centres de loisirs : « Il n'y a rien de particulier mais seuls les animateurs connaissent le planning des enfants. »

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE :

« UNE BRIGADE DE PLUS »

Châlons s'appête à doubler le nombre de ses caméras de surveillance. De 43 actuellement, elles passeront à 83 « avant la fin de l'année », explique le maire Benoit Apparu (LR). Depuis un mois, les dix-huit policiers municipaux sont également équipés de Taser, des pistolets à impulsion électrique. « Nous avons aussi créé une brigade supplé-



Les policiers sont de plus en plus sollicités. Mais, comme le souligne le maire de Charleville-Mézières,

maintenant afin d'assurer une meilleure couverture horaire. Avant, la surveillance était assurée pendant les heures de bureau. Depuis le début de l'été, elle l'est également la nuit, jusqu'à 2 heures du matin », commente M. Apparu qui a demandé aux policiers municipaux une « vigilance particulière » sur les concerts

de l'été et l'opération Châlons-Plage. Une dizaine de militaires de Soudinielle patrouillent aussi en ville.

VITRY-LE-FRANÇOIS :

« ON BOUQUE LES PORTES »

« Je n'ai pas attendu les attentats pour renforcer la sécurité », assure le maire PS de Vitry-le-François, Jean-

Sécurité renforcée, demain, à la cathédrale de Reims

Ce vendredi à 19 heures, l'office dédié à la cathédrale de Reims aux victimes des attentats de Nice et Saint-Étienne-du-Rouvray sera placé sous haute surveillance. Une réunion, hier, en sous-préfecture de Reims en a décidé ainsi. « Ce sera un dispositif conséquent et une surveillance accrue », se contente d'expliquer le père Jean-Pierre Laurent, curé de la cathédrale. Des policiers et des militaires seront également à pied d'œuvre et, à l'entrée, dix bénévoles de l'Ordre de Malte contrôleront les sacs. « Nous devons être dans la vigilance mais éviter qu'elle se transforme en défiance à l'égard des autres », com-

ment le père, tandis qu'à la basilique voisine de Saint-Remi, le père Daniel Lefèvre reconnaît « une forme d'impudence » à assurer une parfaite sécurité dans son église. « Je vérifie qu'un bagage ne traîne pas dans les allées ou qu'une voiture ne reste pas trop longtemps garée devant le parvis... Je ne peux pas faire plus. » Une messe est également prévue à Charleville-Mézières en mémoire du père Jacques Hamel. Ce sera dimanche à 11 heures à la basilique Notre-Dame d'Espérance. À Laon, un office spécial sera célébré ce vendredi à 15 heures à la cathédrale. À Laon comme à

Charleville-Mézières, un dispositif de sécurité sera déployé.

Moins de surveillance à la synagogue

La synagogue de Reims fait l'objet d'une surveillance policière et militaire lors des offices et des manifestations diverses depuis l'attentat de l'Hyper Cacher en janvier 2015. Les derniers événements n'ont pas eu pour conséquence de la renforcer. Le dispositif a même été allégé depuis plusieurs semaines concernant la présence statique des militaires. Sans que les représentants de la communauté juive en soient informés.

Drone sentinelle

À l'avenir, les sites sensibles tels les lignes ferroviaires, les centrales nucléaires, les abords d'une manifestation pourraient être surveillés par des drones.



Un quart des sites surveillés sont des lieux de culte

Selon le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, il faudrait 220 000 policiers, soit « la quasi-totalité des effectifs » pour organiser une garde statique devant les 77 000 établissements scolaires de France.

Selon un rapport parlementaire, 11 719 sites sont surveillés en France. Plus d'un quart sont des lieux de culte.

LES REPÈRES

JEUDI 28 JUILLET 2016



Boris Ravignon, « ce n'est pas leur boulot de lutter contre le terrorisme ». Christian Lantier

Pierre Bouquet dit avoir « donné des instructions » aux policiers municipaux, « au nombre de dix en théorie, mais sept en pratique ». « Avec deux nouveaux recrutements, cet effectif sera de huit à neuf agents », explique le maire qui demande souvent le renfort de sociétés de surveillance. Ce fut le cas, ce dernier week-end, pour assurer la sécurité d'une animation organisée derrière la mairie dans le cadre de l'opération Vitry-Plage. « Les portes du parc ont été bouclées. » Par ailleurs, la Ville va moderniser et enrichir de trois unités son dispositif de vidéosurveillance. « Je suis aussi pouvoir compter sur une bonne partie des 70 gendarmes déployés dans le secteur. »

SEDAN : SENSIBILISATION À LA VIGILANCE
Le maire de Sedan, Didier Herbillon, pose en postulat que l'État ne peut pas tout surveiller : « C'est une évidence. C'est pourquoi nous allons faire appel à une société de sécurité

privée pour nos manifestations. Ce sera le cas pour la foire de Sedan qui, située en cœur de ville, est compliquée à sécuriser. » Les huit policiers municipaux sont également mis à contribution : « Ils assurent une présence pédestre en ville destinée à rassurer. Leur mission consiste aussi à dialoguer pour inclure chacun à la vigilance. Tout le monde peut devenir acteur de la sécurité. » Concernant les sites touristiques comme le château fort : « Ils sont l'objet d'une surveillance accrue. Il le faut car nous avons des tournois de chevalerie qui accueillent jusqu'à 300 personnes. » Quant aux lieux de culte : « J'attends de savoir ce que l'État va décider pour les églises. Nous avons placé des barrières anti-intrusion devant notre synagogue et notre mosquée. Il faut savoir que Sedan est la seule ville des Ardennes à avoir toute la panoplie des lieux de culte, y compris un temple protestant. »

BILLES GRANOPIÈRE et CATHERINE FREY

Plus de « sentinelles » en province

Le ministre de la Défense a promis hier « une répartition plus importante des forces Sentinelle en province ».

Actuellement, 4 000 militaires sont déployés à Paris et 6 000 en province.



LE CHIFFRE

3 068 Le nombre d'édifices à caractère religieux actuellement surveillés en France.

LA PHRASE

« L'unité nationale n'interdit en rien un débat posé, serein, intelligent et de faire des propositions constructives qui ne soient pas dans la démagogie. »

Benoît Apparu, maire LFI de Châlons-en-Champagne

VOTRE AVIS

Que faites-vous pour assurer la sécurité de votre activité ?



J.-P. PIGEAU
Propriétaire et directeur d'hypermarchés (Reims)

« La sécurité, j'y pense tous les jours, comme père, citoyen et chef d'entreprise. Chaque magasin est doté d'agents de sécurité. Les équipes sont passées de cinq à une dizaine d'agents qui assurent la surveillance à l'intérieur et sur les parkings. Ils ne touchent pas les sacs, mais dans chaque magasin, j'ai fait installer quelque 150 caméras. Chaque enseigne accueille en moyenne 5 000 à 10 000 clients par jour. »



CHRISTIAN BIGOT
Organisateur du spectacle Courcy à la Merveille (Alsne)

« À la suite de l'attentat de Nice, la préfecture nous a demandé de placer un véhicule en travers sur le chemin qui conduit au château. Nous aurions aimé plus tôt pour qu'il n'y ait pas d'effet de masse. Il y a foule de spectateurs et au besoin, nous avons un détecteur de métaux. À la sortie, nous sécurisons aussi les rues avec l'aide des gendarmes, incitant le public à repartir rapidement les véhicules. »



JEAN-LOUIS OUDINOT
Cure de Reihel (Ardennes)

« C'est vrai, pas grand-chose. Je pars du principe qu'il faut continuer à vivre comme d'habitude. C'est aller dans le sens de ceux qui commentent des attentats que changer nos habitudes de vie. Cela étant dit, je fais confiance aux forces de l'ordre, aux policiers municipaux de Reihel - nouvellement armés - comme aux gendarmes. Ils sont par ailleurs, évertis de notre calendrier et présents lors de chaque célébration importante. »

3 QUESTIONS A

XAVIER ALBERTINI



« Que chacun soit concerné »

XAVIER ALBERTINI est adjoint au maire de Reims, délégué à la sécurité, au bien-vivre et à l'événementiel. Au lendemain de l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray et à la sortie d'une réunion consacrée à la sécurisation des lieux de culte, il évoque les interrogations en cours concernant la meilleure manière d'appréhender « une menace protéiforme ».

« Peut-on encore améliorer la surveillance de l'espace public ? Nous le pouvons toujours, oui. Nous menons actuellement des réflexions sur plusieurs items. Le prévisionnel, d'abord. À Reims, il y a chaque année entre 400 et 450 manifestations publiques organisées. Afin de mieux étudier leur dimension sécuritaire, il faudrait réussir à les anticiper davantage. C'est ce que je préconise mais tout ça reste évidemment à valider. »

« Aujourd'hui, le casse-tête des autorités est que tout ou presque semble une cible potentielle... C'est vrai. Il faut casser le cercle qui consiste à prévoir un attentat par rapport à ce qu'on a déjà connu. Charlie Hebdo, le Bataclan, Nice, une église... La menace est protéiforme. Il faut changer de paradigme, éviter de subir. »

« Certes, mais à moyens équivalents, com-

ment faire ? Le plan de secours communal doit, à mon avis, être réactualisé : s'assurer que les chaînes de commandement, les moyens d'intervention, les alertes puissent bien être optimales en cas de problème. »

En outre, Reims et sa métropole comptent environ 3 000 collaborateurs. Il faut, pour ces agents de la collectivité, arriver à une prise de conscience collective, acquérir les bons réflexes en matière de vigilance, faire en sorte que chacun puisse se démultiplier en état d'alerte. À Reims, la hausse des effectifs de la police municipale, toujours en cours, se poursuivra encore. Il y aura 120 policiers fin 2018. Et puis il y a aussi les conseils de quartiers par le biais desquels il faudrait informer sur les bons numéros à appeler, les bons réflexes, etc. Il ne faut pas se sentir annihilé par ce qui se passe. Il faut, je crois, acquérir une culture de la vigilance sans pour autant tomber dans la psychose ou la délation. »

C'est la question que tout le monde doit se poser : que voulons-nous pour notre ville ? Il faut que chacun soit concerné par ces problématiques.

Propos recueillis par MATHIEU LIVOREL

Villers-Cotterêts sur ses gardes



Villers-Plage, qui se tient actuellement, est une opération surveillée.

Depuis le périple des frères Kouachi et la tuerie de Charlie Hebdo en janvier 2015, Villers-Cotterêts reste marquée par les affaires de terrorisme. Son maire, Franck Briffaut (FN), affirme ne pas baisser la garde. « Nous maintenons évidemment toutes les mesures liées au plan Vigipirate », explique-t-il. « Nous avons reçu un courrier du préfet après l'attentat de Nice nous invitant à redoubler d'attention. Cependant, je ne veux pas aller plus loin que le pouvoir de maire m'autorise. Par exemple, la police municipale ne peut intervenir que dans un lieu public. Dans les autres cas, j'appelle la gendarmerie. » Actuellement, Villers-Plage bat son plein. Cette année, Franck Briffaut a fait modifier les emplacements de certains stands, de manière à avoir une concentration et non un éparpillement. Et l'accès n'est pas possible pour les véhicules. « Je vais prendre quelques mesures complémentaires, notamment pour la messe de dimanche matin. Un véhicule de la police municipale sera stationné à proximité. En outre, j'invite les habitants de ce lieu à me faire remonter tous les comportements inhabituels... »

STÉPHANE MASSÉ

LAON

Création d'une nouvelle agence pour lutter contre l'illettrisme

Ericka Bareigts, secrétaire d'État, a annoncé, hier à Laon, la création, en 2017, de l'Agence de la langue française pour la cohésion sociale.

L'illettrisme est un véritable fléau dans la région avec 125 000 personnes concernées. En Picardie, 16,7 % des jeunes âgés de 17 ans éprouvent des difficultés à calculer, lire et écrire, contre 8,6 % pour le reste de la France. Dans l'Aisne, cela représente 30 000 personnes.

Ericka Bareigts, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité réelle, n'est donc pas venue par hasard hier à Laon. Elle a annoncé la création, en janvier 2017, de l'Agence de la langue française pour la cohésion sociale.

Six millions de Français ont des difficultés à s'exprimer

Thierry Lepaon, ancien secrétaire général de la CGT, qui l'accompagnait, est chargé de donner naissance à cette structure nationale. Il estime à six millions le nombre de Français éprouvant des difficultés pour s'exprimer, notamment par écrit.

Mais une agence de lutte contre l'illettrisme existe déjà. La nouvelle agence est-elle donc vraiment utile ? Ericka Bareigts en est convaincue. Pour elle, l'illettrisme n'est pas seulement concerné : « C'est un parcours de maîtrise de la langue française. Nous sommes là pour travailler ensemble dans un environnement coordonné avec une action forte sur le terrain. »

À un seul moment, la représentante du gouvernement a évoqué les attentats : « Nous sommes blessés, meurtris. Il y a des réponses diverses, la sécurité, la protection. » Mais ce contexte ne doit pas, selon elle, freiner des efforts pour l'intégration. De celles et ceux qui viennent d'ailleurs ou qui sont



Ericka Bareigts a visité le centre de formations personnalisées de Laon. J.-M. Champagne

C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 qui a imposé l'usage du français dans les documents officiels

d'ici. « La République est là. Nous re prenons toute notre place au plus près de chacun. Ce sont des actions essentielles, longues et compliquées. » Entourée du maire de Laon Antoine Lefèvre, du député René Dosière, la secrétaire d'État n'a pas manqué d'insister sur le nécessaire concours de tous pour sa croisade. Un combat dont elle a bien perçu

l'urgence dans les locaux du centre de formations personnalisées de Laon. Cette association a suivi, l'an dernier, 1 600 personnes à Laon, Chauny, Vervins, Montcornet.

Plusieurs d'entre elles, originaires de pays en guerre, ont souhaité bénéficier de davantage d'heures pour maîtriser notre langue. « Mon professeur est patient mais il y a des choses que je ne comprends pas. J'ai envie d'avancer », a expliqué une dame venant d'Afrique. Des propos complétés par un Axonais, peintre en bâtiment et qui est confronté à des difficultés en calcul. Ce qui peut le gêner dans son travail au quotidien. « Ce qui est difficile, ce sont les divisions. »

THIERRY DE LESTANG PARADE

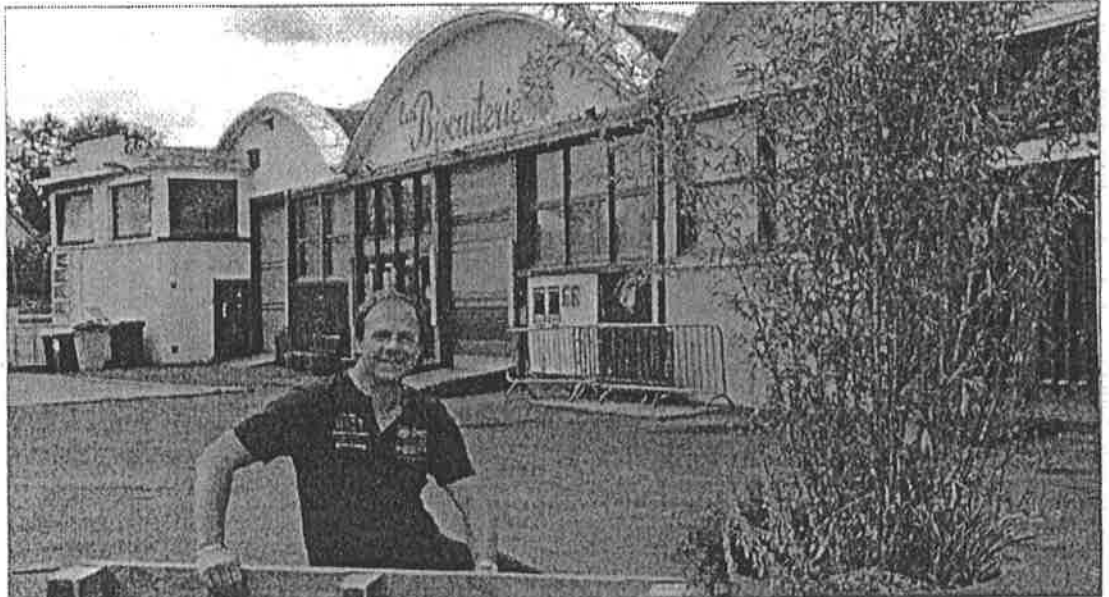
AMÉNAGEMENT

La Ville a racheté les anciens locaux U1

Occupée depuis 1995 par des associations et des entreprises, l'ancienne usine Belin passe sous le giron de la municipalité. Un grand projet culturel et associatif est dans les cartons.

L'ESSENTIEL

- Belin installé à Château-Thierry depuis 1931 rachète les bâtiments U1 en 1959 pour s'étendre. Usine est inaugurée le 9 janvier 1961.
- L'usine U1 qui a vu naître le biscuit « Pepito » ferme définitivement en 1989.
- En 1995, la municipalité de l'époque signe un bail emphytéotique d'occupation des lieux. Elle y installe une partie du conservatoire municipal, les studios U1, la salle d'exposition « Le Silo » et la salle de concert « La Discuterie ».
- 1^{er} juillet 2016, la Ville signe pour 285 000 € l'achat des 14 000 m² de surface à la société Mondelez International.
- Une étude va être lancée pour évaluer la faisabilité d'un projet de déménagement du conservatoire à U1.



Frédéric Jacquesson, délégué à la culture, ne manque pas d'idées pour développer le site de l'ancienne usine de biscuits.

Depuis le vendredi 1^{er} juillet 2016, la ville de Château-Thierry est propriétaire des 14 000 m² de locaux du Pôle culturel et associatif U1 situé au 53 rue Paul-Doucet. C'est Bruno Beauvois, 1^{er} adjoint, accompagné de Frédéric Jacquesson, conseiller municipal délégué à la culture, qui a signé devant notaire l'achat pour 285 000 €. « Je tiens à remercier tout particulièrement Cyrille Dreux, le directeur de l'usine, qui a beaucoup œuvré pour que la vente se fasse dans de bonnes conditions avec Mondelez International », confie Frédéric Jacquesson qui ne boude pas son plaisir. « On ne pouvait pas passer à côté, c'est un élément historique de notre patrimoine industriel, et la ville a déjà investi 1 M € dans les lieux pour les transformer en pôle culturel. »

Le Pôle culturel réunit dans ses

locaux une trentaine d'associations culturelles ou sportives et même quelques entreprises. Parmi les plus connues, la salle d'exposition le Silo U1, le centre chorégraphique L'échangeur ou encore la salle de musique actuelle La Biscuiterie.

Avec la vente du 1^{er} juillet, les projets de développement d'U1 jusqu'à présent freinés devraient rapidement voir le jour. « Être propriétaire va nous permettre de monter des dossiers avec la direction générale des affaires culturelles (DRAC), l'État ou encore la région. Notre objectif est de transformer U1 en un vé-

« Notre objectif est de transformer U1 en un véritable pôle culturel et associatif. Le poumon culturel de la ville »

Frédéric Jacquesson

ritable pôle culturel et associatif. Le poumon culturel de la ville », explique le délégué à la culture.

Première étape : une étude va être lancée pour évaluer les coûts de dépollution et d'accessibilité

mais surtout pour proposer des configurations avec en ligne de mire le déménagement du conservatoire municipal Eugène-Jancourt actuellement rue Racine.

« Les jeunes pourront dans le même lieu apprendre à jouer de la musique, se produire sur scène et faire des enregistrements ».

Auditorium, grande salle de réunion, scène extérieure dans la cour avec un dôme, l'élue enthousiaste ne manque d'idée pour U1. D'ores et déjà la prestigieuse académie Charles-Cros, actuellement à Chézy-sur-Marne, déménage ses bureaux au pôle cet été.

« Les locaux réaménagés pourront être mutualisés entre toutes les associations qui sont installés ou s'installent dans l'intérêt de tous et de la culture », prévient Frédéric Jacquesson, il précise aussitôt : « Attention, personne ne sera lésé », avant de conclure « C'est le plus grand projet culturel du département. »

Premiers travaux dès cet été avec l'installation d'une grille sur rail à l'entrée du 53, rue Paul-Doucet. Fin des travaux : à l'horizon 2019-2020, Frédéric Jacquesson espère avant la fin du mandat.

PASCAL FROIDFOND

SECURITE ROUTIERE

La DIR lance l'étude sur la côte de la Perrière avant travaux

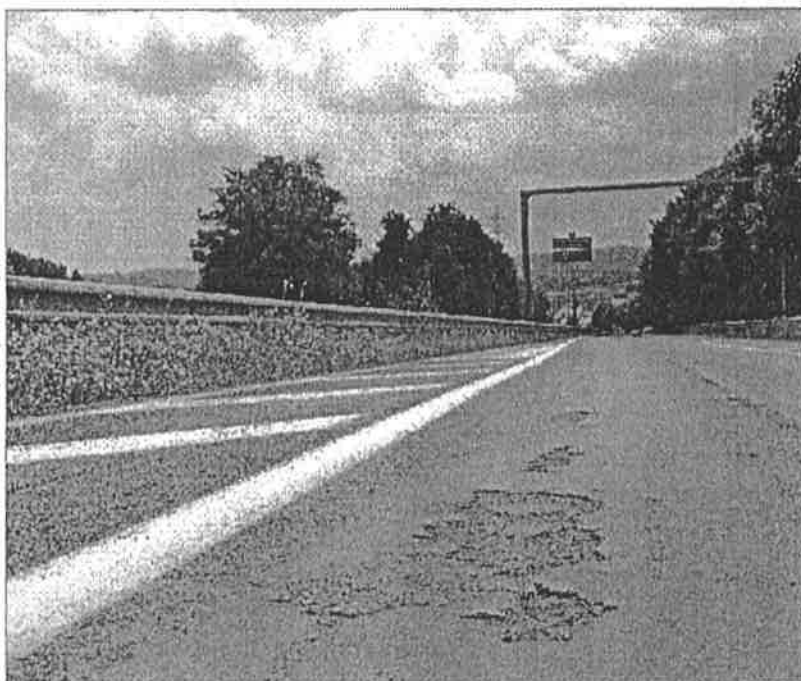
Pas d'améliorations en 2016 mais l'étude lancée par la DIR actuellement sur ce secteur pourrait aboutir sur de lourds travaux en 2017. Si c'est classé en zone prioritaire.

Tous en formation. Merci de la précision, mais il faudrait presque être aveugle pour ne pas les remarquer, ces fameux trous qui fleurissent dans la côte de la Perrière, à la hauteur de Crouy sur la RN 2. On pourrait rajouter sourd puisque le passage de votre automobile dans les crevasses du revêtement engendre forcément des conséquences sonores. Et malheureusement, ce n'est pas en 2016 que cela va s'améliorer puisque la direction interrégionale des routes Nord (celles qui gèrent les Nationales), ne prévoit pas de travaux.



« L'état de cette route mériterait une manif. Cela fait plus de 10 ans sans travaux »

Daniel Moitié, maire de Crouy



Aussil bien dans la descente que dans la montée, l'état est déplorable dans la côte de la Perrière. Photo Ludovic Blaizot.

La zone la plus accidentogène de l'Alsine

Entre l'échangeur de Villeneuve-Saint-Germain et le passage à deux fois une voie sur le plateau après la champignonnière sur la RN 2, vous obtenez le secteur le plus dangereux de l'Alsine au point de vue de la sécurité routière. Avec 17 morts depuis 2000. C'est pour cela que le directeur de cabinet du préfet, Cédric Bonamico, avait placé l'un des radars chantiers dont dispose le département dans le secteur pendant plusieurs mois. « Et depuis qu'il est ici, je n'ai pas d'accidents graves sur ce secteur », s'était félicité le représentant de l'État. Maintenant, le dispositif a quitté le secteur (il est sur Laon) et l'on peut s'attendre à ce qu'une partie des conducteurs reprenne leurs mauvaises habitudes. Il y a trois ans, un motard avait perdu la vie ici. Alors que l'état de la route n'était pas fameux, et qu'il avait déjà été mis en cause...

teur. Une chose est certaine l'étude en cours, porte sur des travaux lourds. Et non un simple toilettage. « Nous savons qu'il y aura des travaux complémentaires à réaliser, notamment pour sécuriser les accès à la champignonnière et à la ferme. C'est donc un budget conséquent, qui nécessite des fonds propres », précise la DIR Nord. Restera à espérer que ce secteur soit défini et choisi comme priorité. « Nous avons sept départements et des fonds qui ne sont pas en hausse. Reste que notre antenne de Soissons intervient pour boucher les fissures et autres petits problèmes. » Sauf qu'aujourd'hui, ce ne sont plus des petits soucis...

STÉPHANE MASSÉ

Des utilisateurs qui sont furieux

Inutile d'aller très loin pour trouver des gens remontés contre l'état de la route. En premier, les usagers courants de cette RN 2 Soissons - Laon. Voir des travaux sur une portion (Urzel - Chavignon) qui semble, à l'œil d'un profane en enrobé, en bon état, est difficile à accepter en arrivant sur la côte de la Perrière. Les forces de l'ordre sont elles aussi en alerte. Les policiers - la côte est sur Crouy et le village est en zone police - ont fait remonter depuis longtemps le danger de cette route. Il ne se passe pas un mois sans un accrochage, que ce soit par temps sec ou mouillé. Rapports, synthèses sont remontés mais pour l'instant... Côté mu-

nicipalité de Crouy, son premier élu, Daniel Moitié est sans détour : « Je n'ai pas souvenir de travaux depuis que je suis élu. Même si ce n'est que mon second mandat de maire, j'étais conseiller avant. Lors du dernier mandat, on m'avait dit que l'on envisageait quelque chose. Nous attendons toujours. Cette portion de route nationale 2 mériterait une manifestation elle aussi. » Quant à François Létrillart, l'agriculteur sis juste en face de la champignonnière, il ne compte plus les travaux qu'il a lui-même engagés pour sécuriser son entrée de ferme. Et réparer les dégâts causés par les poids lourds qui font demi-tour en haut de cette côte.

« Nous sommes sur la partie Urzel - Chavignon, explique-t-on à Lille, où nous remplaçons la couche de roulement. Pour ce qui est de la côte de la Perrière, l'état nous est connu. Nous avons une étude en cours sur ce secteur. Elle sera terminée pour la fin d'année. Nous faisons ensuite remonter au niveau du gouvernement, qui établit les budgets et le programme en fonction des priorités. » Ne reste plus qu'à espérer que la priorité du plan 2016 - 2017, dans le département de l'Alsine, inclut ce fameux sec-

PARFONDEVAL

Les retombées économiques du Plus beau village de France se font attendre

Plus d'un million d'euros a été investi pour que Parfondeval garde son label du Plus beau village de France. Sans retombées économiques, certains craignent un gâchis d'argent public.

PARFONDEVAL



La naissance a eu lieu dans la douleur. Pas étonnant que sa croissance soit observée par une myriade d'élus attentifs. Le bébé ? Il ne s'agit rien d'autre que Parfondeval, bourgade d'une centaine d'âmes au cœur de la Thiérache axonaise. Grâce à son patrimoine historique et architectural remarquable, elle s'enorgueillit de faire partie du cercle très fermé des Plus beaux villages de France. Un label que la commune aurait pu perdre en 2014 sans un coup de pouce exceptionnel du contribuable : 1,3 million d'euros. Le prix d'une scénographie nouvelle, la création d'un parcours touristique, la rénovation du bâti... mais aussi des retombées économiques que les élus espéraient florissantes pour le territoire. Pour l'heure, les résultats semblent se faire attendre. De quel faire craindre un gâchis d'argent public.

« Un combat de tous les jours » au Relais de la Chouette

Ce n'est pas la fréquentation du site qui est en cause, elle a augmenté : 6 000 visiteurs estimés par la mairie en 2015, 4 000 consommateurs enregistrés par les aubergistes du village - un compteur pourrait être installé dans l'église - mais les 12 000 personnes, objectif du cahier des charges, ne sont pas encore atteintes. Sans doute parce que côté commerce, c'est le néant. Avec humour, Helena Van Der Waart, une touriste hollandaise rencontrée à l'église Saint-Médard, le constate : « Dans les Plus beaux villages de France, on s'attend à voir des artisans, des petits commerces, ici, les volets sont fermés, tout semble vide. Mon mari me disait que vous pouviez accueillir les réfugiés de Calais ! »

Vide, pas tout à fait. Près de la mare trône le relais de la Chouette. Un « multiple rural » disent les locaux, qui fait office d'accueil touristique, salon de thé, boutique artisanale et



À Parfondeval, aucun artisan ni artiste. Seul le Relais de la Chouette est présent pour les touristes.

« Je compte sur le privé car en Thiérache, on a un certain nombre de gens qui ne croient pas au tourisme » Alain Turck, Les Amis de Parfondeval

restaurant. Ce quasi-monopole ne fait pourtant pas la fortune des gérants. « On s'en sort tout juste. Réussir à en vivre, c'est un combat de tous les jours. Le label ne suffit pas, ça manque de gens. Ailleurs, il y a des artistes, des animations au moins l'été, lance Émeline Matifas, ici, à 22 heures, il n'y a plus de lumière dans le village, en pleine saison ! »

Du côté de l'intercommunalité, les élus préfèrent pointer du doigt les

débuts difficiles de cette nouvelle gérance : horaires inadaptés, accueil peu souriant et cherché des plats : « Ce ne sont pas nos employés, sinon ils seraient à la porte ! » admoneste Pierre Didier, le président de la communauté de communes des Portes de Thiérache, qui a payé 40 % des investissements de 2014.

Les élus ne veulent plus mettre la main à la poche

Reste le manque d'animation et l'absence d'artisans, points sur lesquels s'accrochent tous les observateurs interrogés. Un argument impardonnable contre lequel le président ne peut que renvoyer la balle à... la commune. « Nous ne possédons pas de bâtiments où nous pourrions installer des commerçants, les granges par exemple, c'est du privé, contrepartie Luc Vltaux,

premier magistrat. On pense que Parfondeval n'a pas la vocation touristique qu'on retrouve dans la majorité des villages labellisés. Je pense à ces villages du sud de la France, où les rues sont piétonnisées l'été et vides le reste de l'année. Nous, nous avons la chance d'avoir une vie de village animée car des agriculteurs vivent encore ici. » En clair, l'élu n'est pas emballé à l'idée de voir s'installer à demeure artistes et artisans au nom de la préservation de « la vie locale ». Il s'agit pourtant « d'un des principaux objectifs de l'association », rectifie Cécile Varillon, chargée du volet économique au sein de l'association qui délivre le label. Diplomatiquement, elle suggère : « On oppose souvent vie locale et tourisme, je pense qu'il peut y avoir un équilibre. »

Le salut ne viendra pas de l'inter-

Un spot touristique qui rayonne sur le territoire ?

Pour Sabine Varago, directrice de l'office de tourisme du Pays de Thiérache, du travail doit encore être réalisé sur Parfondeval : « C'est le seul produit de ce type dont nous disposons, avec un label qui parle aux gens. Aujourd'hui, on devrait aller plus loin pour le positionner comme un spot touristique. Au-delà de la communauté, il s'agit de le vendre. Cela passera par une campagne de référencement mais aussi [...] une étude clients. » Pour les élus, l'ini de se focaliser sur Parfondeval, place au développement touristique autour du Plus beau village de France. D'ores et déjà, les restaurants alentours bénéficient de la visite des touristes. Il s'agit de voir plus loin « en s'appuyant sur la locomotive que l'État », suggère M. Turck, ou en développant des gîtes publics ou privés, des circuits équestres, énièmes ou fermes de la vente directe pour M. Didier. Son prédécesseur à l'intercommunalité, qui a porté à bout de bras le projet, ne le voyait pas autrement : « Le projet était de relancer le développement de cette partie nord de notre territoire », en s'appuyant aussi sur un atout touristique unique, « le réseau des églises inscrites », selon Jean-Marie Bouclic.

communauté non plus, où l'on se hâte de finaliser le dossier Parfondeval. Outre la création d'un parking moyennant une centaine de milliers d'euros, cela devrait être chose faite. Et ce, pour le plus grand bonheur d'élus qui n'ont pas digéré le million investi, « de la confiance donnée à des cochons », dira l'un d'entre eux.

Sans les collectivités, qui dont pour se charger du développement économique ? Peut-être les très actifs membres des Amis de Parfondeval qui encadrent visites bénévoles, organisation d'ateliers artistiques et recherches historiques. Son président, Alain Turck, mise sur des contacts pris avec les artistes locaux ou encore lors de la fête de l'artisanat qui y a lieu une fois tous les deux ans pour attirer des artisans ou artistes. « Je compte beaucoup sur le monde du privé parce qu'en Thiérache, on a un certain nombre de gens (des élus, NDLR) qui ne croient pas au tourisme. Je suis optimiste, nous ne devons pas rester au milieu du gué. »

MARÈSSA TERRIBI

Les plus et les moins de notre visite

Dans la peau d'un touriste qui découvre Parfondeval. Tel est le jeu de rôle dans lequel nous nous sommes engagés au mois de juin.

LES PLUS Église, temple, lavoir, maisons... Le bâti a été rénové. Dans les monuments, une scénographie qui varie les supports (panneaux, film, bande-son, cartes...) mettant en valeur le patrimoine religieux, militaire et architectural sans être rébarbative. Un parcours cohérent avec des points de vue bucoliques. Bon réseau téléphonique et Internet, application pour enfants sympathique. Mise en valeur du territoire avec d'autres idées de balades (routes des églises-fortifiées, circuit des lavoirs, Guise...) Au Relais de la Chouette : boutique - petite - de produits du

terroir bien achalandée, informations touristiques, salle très moderne et présence de jeux anciens.

LES MOINS Visite bouclée en 45 minutes, en prenant notre temps. Le musée n'est accessible que sur rendez-vous, le moulin était quant à lui fermé. Dans la rue, la fameuse vie de village tant vantée, nous ne l'avons pas vue : ni habitants ni trarrens en vue ! Il faut impérativement passer au Relais de la Chouette pour obtenir un audioguide ou un dépliant (hors Internet). Horaires d'ouverture élargis en haute saison, mais se renseigner pour le soir. Le repas : des produits de qualité mais un peu chers, avec un menu tout crêpe à 15 euros ! Seul dans le restaurant, pas eu le droit à la carte.

COUCY-LE-CHÂTEAU / BARISIS

Annulations d'événements : fêtes locales en perdition ?

Les Automnales de Coucy-le-Château et la fête « Le Cochon » de Barisis-aux-Bois n'auront pas lieu en septembre prochain...

■ Coupes budgétaires obligent, la mythique fête de Coucy-le-Château ne résiste pas à la baisse des subventions du conseil départemental. La fête, qui réunit habituellement plusieurs milliers de personnes, est considérée aujourd'hui comme « une animation locale » par le conseil départemental, qui a décidé de diminuer sa participation. Ainsi, la subvention, qui était de l'ordre de 65 % des dépenses, ne sera renouvelée qu'à hauteur de 40 %, exceptionnellement pour cette année, puis devrait passer à 20 % pour 2017. « La décision date du 4 juillet, on n'a pas eu le temps de se retourner », se défend Jean-Claude Dumont, maire de Coucy-le-Château. L'année prochaine, des négociations seront de nouveau engagées, mais « s'ils maintiennent leur position, on ne pourra pas faire grand-chose pour l'animation ». Un coup dur pour le conseil municipal qui comptait sur l'événement pour égayer la commune, comme c'est le cas depuis quatorze ans.

Manques de moyens financiers pour l'une, et de moyens humains pour l'autre

La Fête « Le Cochon », qui aurait dû célébrer sa 12^e édition en septembre prochain, n'aura pas non plus lieu à Barisis-aux-Bois. Le co-



Les Automnales de 2015 avec la troupe « Les Borains » (Photo d'archives G.H.)

mité des fêtes déplore un manque de bénévoles, qui aurait des conséquences sur la qualité de l'événement, « qui accueille entre 1 000 et 1 200 personnes » selon Wilfrid Perdu, conseiller municipal. Il faudrait environ 45 bénévoles pour assurer le bon fonctionnement, alors qu'ils étaient à peine une trentaine au dernier rassemblement. « Outre les problèmes au niveau des prestations, on risque d'avoir un problème

de sécurité », explique Wilfrid Perdu, bénévole au comité des fêtes. « Pour l'instant, c'est suspendu pour cette année, on verra l'année prochaine ce qu'il en est. » Les subventions municipale et départementale ne suffisent pas non plus à financer l'événement : « C'est vraiment grâce aux bénévoles qu'on a pu, jusqu'à présent, assurer une fête d'une telle qualité. »

M.F.

RÉGION

Bertrand en colère contre une nouvelle taxe

«C'est un coup de gueule, parce que j'en ai marre.» Xavier Bertrand, président des Hauts de France, s'est mis très en colère au micro d'Europe 1, où il était invité vendredi 22 juillet. L'homme fort de la grande région décide de quitter l'Association des Régions de France (ARF), en raison de la création par le gouvernement, fin juin, d'une nouvelle taxe collectée sur les ménages et les entreprises : «La région des Hauts de France ne veut pas de ce nouvel impôt. Ce que je veux, c'est faire pression pour que le gouvernement renonce à ce nouvel impôt. Si l'ARF n'engage pas ce bras de fer, alors je le ferai moi-même. Voilà pourquoi je quitte l'Association des Régions de France.»

Xavier Bertrand a écrit à Philippe Richert, président de l'Association des Régions de France, qui a reproché aux Hauts de France leur position sur cette taxe, qui pourrait rapporter 600 millions d'euros supplémentaires par an aux régions : «Nous n'avons pas été élus pour augmenter ou créer des impôts. Ces dernières années, nos compatriotes ont été asphyxiés par les hausses massives d'impôts. Elles sont venues plomber leur pouvoir d'achat, autant que la compétitivité de nos entreprises. Toute nouvelle taxe serait vécue, à juste titre, comme une véritable injustice.»

Xavier Bertrand rappelle, comme la plupart de ses pairs devenus présidents de région, qu'il s'est engagé, pendant la campagne électorale, à ne pas augmenter



Xavier Bertrand retire les Hauts de France de l'association des régions.

la fiscalité : «Quel signe donnerions-nous à nos électeurs, en reniant notre promesse quelques semaines près notre élection, pour faire les affaires d'un gouvernement pris par la folie fiscale ?»

«Moi je ne danse plus au bal des hypocrites», a conclu Xavier Bertrand sur Europe 1, avant de confirmer le retrait des Hauts de France de l'assemblée des régions de France.

G. G.

SOISSONS

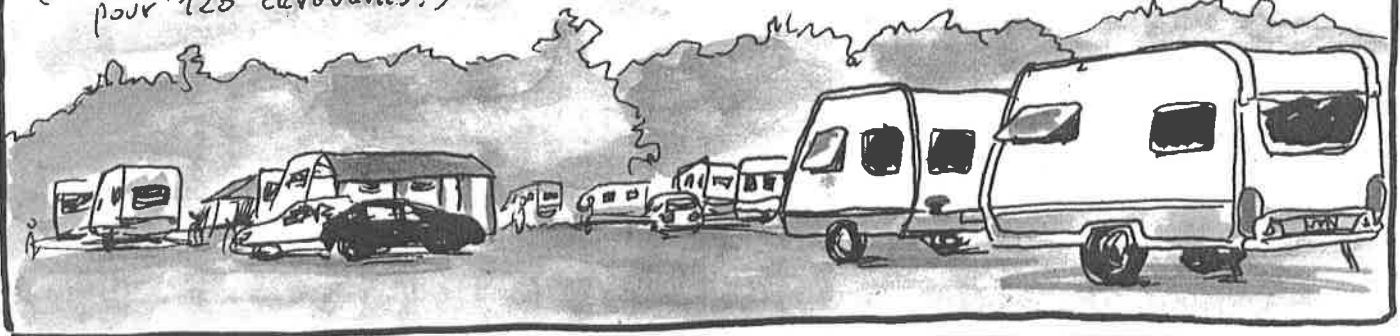
REPORTAGE BD

Saint-Crépin

Le Camping le moins cher de France!

(600 € par semaine pour 120 caravanes!)

Depuis le 10 juillet, un campement de Gens du voyage s'est installé sur le grand terrain du Parc Saint-Crépin. Mais ces 120 caravanes ne plaisent pas beaucoup à la ville de Soissons...



Ces gitans protestants (c'est eux qui se font appeler comme ça) voyagent dans toute la France. La tente qui trône au milieu du camp fait office de chapelle.

NOUS, LES GITANS ÉVANGÉLISTES FORTONS PLUSIEURS COMMUNAUTÉS EN FRANCE...

NOUS NOUS RÉUNISSONS CHAQUE ANNÉE. CETTE FOIS C'EST À CHAUMONT.

L'un des six pasteurs qui fait office de porte-parole du camp.

MAIS NOUS FAISONS SOUVENT DES HALTES, COMME ICI À SOISSONS...



Initialement, les caravanes devaient s'installer sur un terrain officiel à COURTELLES. Mais il ne convenait pas aux évangélistes...

TROP LOIN, TROP HAUTÉ...

ON N'AIME PAS PRÊCHER DANS LE DÉSERT, NOUS!

Le maire de Soissons, Alain CRÉTON, est venu à leur rencontre. Il ne les déloge pas mais porte quand même plainte...

PRIÈRE DE NE PAS RESTER ICI!

HÉ! LES PRIÈRES, C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ!





CHÂTEAU-THIERRY

LIGNE TER VALLÉE DE LA MARNE ET TRANSILNIENNE CHÂTEAU-PARIS

Nouvelle réunion au sommet pour améliorer Les 7 500 usagers du train demandent des améliorations sur les conditions de transport



Patrick Jeantet, président directeur général de SnCF Réseau de France a écouté les demandes de Jacques Krabal.

Organisée mercredi 20 juillet en mairie de Château-Thierry, une table ronde a réuni l'espace de quelques heures les responsables SnCF de deux grandes régions : Hauts-de-France et Grand-Est, l'Île-de-France était absent. Objet de la réunion : le transport ferroviaire pour les 7 500 usagers du sud de l'Aisne qui prennent tous les jours le train vers l'Île-de-France et Paris, soit par le Ter Vallée de la Marne, soit par le Transilien.

Patrick Jeantet, président directeur général de SnCF Réseau de France, et les responsables régionaux Christine Guillemey (Grand-Est) et Franck Dhersin (Hauts-de-France), ont entendu le mécontentement du maire de Château-Thierry, Jacques Krabal et des trois associations de défense des usagers sur les retards, suppressions de trains et incidents subis au quotidien. Morceaux choisis.

10 ANS DE TRAVAUX SUR LA LIGNE TER VALLÉE DE LA MARNE

Deux grandes annonces sont à souligner. Patrick Jeantet, président de SnCF Réseau, a dévoilé un plan de rénovation des caténaires et de la signalisation sur 5 ans, de 400 millions d'euros au total. En matière de rénovation de voies ferrées, la SnCF présentera prochainement au public son plan échelonné sur 10 ans, de 2016 à 2026.

Pour le reste, il faudra attendre. La Société nationale des chemins de fer français est en période de négociations avec les grandes régions, qui gèrent désormais la compétence transports. Christine Guillemey (Grand-Est) a confirmé que la ligne Ter Vallée de la Marne faisait partie des priorités du président Philippe Richert, mais demande un geste fort de la part de la société de transport

ferroviaire. «La région fera sa part, mais la SnCF et l'Etat doivent prendre part aux financements.»

Une étude a été lancée par les régions Grand-Est, Île-de-France et Hauts-de-France et Réseau Ferré de France. Elle sera disponible à la mi-septembre pour prendre les décisions qui s'imposent pour améliorer les conditions de transport des usagers. L'étude gérée par SnCF Réseau portera sur les horaires de passage, l'état des lignes et les travaux à faire. «On peut leur faire confiance sur ce sujet, annonce Franck Dhersin (Hauts-de-France). Je ne doute pas de leur volonté d'améliorer les choses.»

UN GESTIONNAIRE UNIQUE SUR LA LIGNE TER VALLÉE DE LA MARNE ?

«Les directions SnCF des trois régions se sont mises autour de la table. C'est une grande avancée», a annoncé le député-maire. Mais Jacques Krabal demande plus de clarté. Il veut une gouvernance unique sur cette ligne qui traverse les Hauts de France, le Grand-Est et l'Île-de-France.

«Notre interlocuteur naturel, c'est plutôt la région Grand-Est, confie le député-maire. Ter Vallée de la Marne est basé à Reims. Il faut que ces régions se mettent d'accord pour qu'il y ait un interlocuteur unique.»

UN DÉFICIT D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SCANDALEUX

Christine Perardel, présidente du Comité de Défense des Usagers du train entre le sud de l'Aisne et Paris/Reims (CDIU) a dénoncé lors de la réunion un défaut criant de communication entre les usagers et la SnCF qui irrite les voyageurs.

Elle prend l'exemple des bus

de substitution prévus pendant les travaux de printemps sur le tunnel d'Armentières. «Ces bus étaient soit trop en avance, soit trop en retard, soit ils n'arrivaient jamais !». Elle estime que l'organisation pêche. «Et cela, l'usager s'en rend compte. Pourquoi un contrôleur en gare ne sait pas ce qui se passe en amont alors que nous on le sait grâce aux réseaux sociaux ?»

«PAS NORMAL QUE DES ARBRES TOMBENT SUR LES VOIES»

Le maire de Château-Thierry s'est étonné de l'absence de réunions publiques pour informer les voyageurs des travaux programmés et des suppressions de trains qui en découlent. Le problème de l'élagage a également été évoqué. «C'est un scandale !, estime Jacques Krabal. On n'a pas élagué la ligne Château-Thierry-Meaux depuis de nombreuses années. Quand on ne fait pas le travail, il ne faut pas s'étonner que des arbres tombent sur la voie et coupent le trafic.» Le député-maire demande des opérations de maintenance plus régulières.

Romarc LEURS



Franck D'Hersin, conseiller régional Hauts de France.



Retards à répétition, suppressions de trains, travaux, rien ne va plus pour les 7 500 voyageurs qui prennent tous les jours le train vers la région parisienne.

La colère gronde chez les voyageurs

Christine Perardel, présidente du Cdiu, a pris la parole au nom des trois associations qui gèrent la problématique de la ligne TER Vallée de la Marne : le Cdiu pour le sud de l'Aisne, l'Adult pour Epernay et l'Accus pour Chalons, qui se sont regroupés il y a quelques mois pour renforcer les actions et avoir une ligne de conduite commune.

Elle souligne que les usagers en ont ras-le-bol des retards à

répétition. «Depuis des mois, on signale à la SnCF beaucoup de retards et de dégradations. Aujourd'hui, on est dans l'attente d'une concertation entre les régions pour obtenir des réponses et un calendrier précis.»

Elle entonne : «L'usager va à Paris pour travailler. Les retards ont un impact sur la vie professionnelle et familiale des habitants de l'arrondissement. Ces derniers mois, on a aussi

subi des grèves.»

La présidente estime que les usagers sont sur le pied de guerre. «Les associations tempèrent, mais on sent un climat de violence qui est en train de monter. Les personnes qui viennent habiter à Château-Thierry à cause de la proximité avec Paris ne comprennent pas ce qui se passe. Ils attendent des améliorations.»

R.L.

LIGNE TER LA FERTÉ-MILON-FISMES

le quotidien des 7 500 usagers du train

La région financera les travaux pour le maintien de la ligne de fret, mais c'est terminé pour la ligne voyageurs

Autre bonne nouvelle, les régions et la Sncf sont tous d'accord pour maintenir la ligne de fret entre la Ferté-Milon-Fismes-Reims. Le président Xavier Bertrand s'est engagé lors de sa venue dans le sud de l'Aisne sur le maintien cette ligne, très importante pour le maintien d'emplois et d'entreprises locales dans les communes traversées : Bazoches-sur-Vesles, Mont-Notre-Dame, Fère-en-Tardenois, Oulchy-Breny, Neuilly-Saint-Front et enfin La Ferté-Milon.

«Il est essentiel que cette ligne poursuive son activité et soit restaurée», a lancé Franck Dhersin (Hauts-de-France). Pour le trafic voyageurs, on ne pourra la financer. On va se concentrer en priorité sur le fret.» La région est en pourparlers avec Sncf Réseau de France pour savoir quel en sera le coût. La région s'est engagée sur un financement de l'ordre de 20 millions, on attend maintenant l'annonce des financements de l'Etat et de la Sncf.

Présent sur place aux côtés du maire de Fismes, Jean-Pierre Pinon, Jean-Paul Roseleux, le maire de Fère-en-Tardenois reste optimiste pour la



Christine Guillemy
conseillère Grand-Est.

ligne voyageurs. «Actuellement, la fréquentation n'est pas assez forte pour permettre un maintien du trafic voyageurs. Mais cela peut changer dans les années à venir. Pour le moment, il faudrait imaginer le moyen pour les habitants qui veulent se rendre à Paris ou à Reims, de rejoindre la gare la plus proche, Fismes et Château-Thierry. Des solutions sont possibles : taxis, co-voiturage, transport à la demande.. La Sncf fait des économies en arrêtant le trafic voyageurs, elle doit travailler pour répondre aux besoins de ses usagers.»



R.L. Jean-Pierre Pinon, maire de Fismes et Jean-Paul Roseleux, maire de Fère-en-Tardenois.

Coup de gueule de Dominique Moysse sur son "éviction" de la réunion avec la Sncf

Il s'estime mis à l'écart depuis trop longtemps par le député-maire castel Jacques Krabal. Le conseiller régional Dominique Moysse a publié un communiqué incendiaire sur son compte facebook pour dénoncer son éviction de la réunion avec les représentants de la Sncf et les élus du mercredi 20 juillet.

«Je n'ai pas été invité à cette rencontre alors que je suis conseiller régional, que je suis l'élu régional du territoire et que la région a la compétence en matière de transport. La région Hauts de France, prévenue en dernière minute via un message directement envoyé à Lille, ont pu être représentés par Franck Dhersin, Président de la Commission Transport. Sans doute n'était il pas possible de m'envoyer directement un courrier à mon domicile ..?»

Face à ce manque de considération à son égard, Dominique Moysse s'en prend directement à l'élu castel. «Comment ne pas trouver pitoyable, pathétique, que le député maire de Château-Thierry qui nous assomme à longueur (de très longs) discours du principe du vivre ensemble, de la nécessité de savoir préserver la démocratie, ne sache pas se l'approprier à lui même ? Et qu'il ne puisse accepter celles et



Le ton monte entre Dominique Moysse et Jacques Krabal.

ceux qui ne pensent pas comme lui ?»

Le vice-président de la commission Rayonnement termine son coup de gueule par un bilan de l'action régionale sur le territoire des Hauts de France.

«Je veux redire mon total engagement pour permettre que notre territoire bénéficie des

meilleures conditions de transports et rappelle les décisions prises lors de notre séance plénière du 8 juillet dernier, bien concrètes et très éloignées des effets de manches de ceux pourtant si proches depuis 5 ans du pouvoir en place.»

R.L.

Réponse cinglante de Jacques Krabal

Le député-maire de Château-Thierry Jacques Krabal n'apprécie pas la lettre ouverte de Dominique Moysse.

Jacques Krabal lui envoie un message en forme d'uppercut dans une campagne électorale pour les législatives 2017 qui a bien commencé. «Nous n'envoyons pas une invitation à un simple conseiller régional, nous invitons la région. Le Conseil régional des Hauts de France a été invité à la réunion que j'ai organisé à Château-Thierry avec la Sncf. J'ai invité son président Xavier Bertrand et le vice-président en charge du transport Gerald Darmanin.» (Ndlr ; les deux élus étant absents, c'est le conseiller régional Franck Dhersin qui s'est déplacé).

Jacques Krabal dénonce le fait que Dominique Moysse soit plus dans la gesticulation que dans l'action. «Monsieur Moysse se victimise et il raconte toujours la même chose. Comme il n'est pas très actif sur le territoire et sur le terrain, il est dans la polémique. Cela

ne m'intéresse pas. Le plus important, c'est que ce dossier avance, et pas ce que dit ce conseiller régional. Le conseiller en charge du transport ne le connaissait même pas, il ne savait pas qui était monsieur Moysse. C'est cela la vérité. C'est un moulin à vent. Voilà.»

Puis le député-maire de Château-Thierry s'interroge. «Pourquoi Dominique Moysse n'a pas organisé cette réunion ? Moysse, c'est un coucou (Ndlr : un oiseau qui pond ses œufs dans le nid d'autres oiseaux). Il

peut essayer de faire des choses... Il n'a rien à proposer, c'est d'ailleurs ce que disent ses collègues UDI à l'Assemblée nationale. Dominique Moysse n'est pas d'ici. Il travaille à l'UDI, c'est un parisien parachuté à Château-Thierry.»

Elle commence fort cette campagne des législatives qui nous promet de sacrés moments !

G. L.

2/2

FÈRE-EN-TARDENOIS

Revitalisation du centre-bourg : vers une vaste transformation de la place de la République

Revitalisation du centre-bourg. Trois mots pour annoncer un profond chemin dans les 10 à 12 années à venir dans le cœur de ville de Fère-en-Tardenois. Le projet n'en est qu'à ses débuts, mais les premières pistes sont déjà lancées. Elles vont aboutir à partir de la rentrée, soutenues par les aides de l'Etat, la région et le département dans le but de redorer le blason férois. Explications.

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG, KESACO ?

L'Etat a lancé en 2014 un appel d'offres aux communes de moins de 10 000 habitants. Il invitait les bourgs-centres en perte de vitesse à proposer des projets pour recherches de financements. 300 communes ont posé candidature, 2 ont été choisies dans l'Aisne, Guise et Bohain.

Fère-en-Tardenois n'a pas été retenue, mais vu la qualité du dossier présenté, le préfet et le sous-préfet de l'époque ont soutenu le projet en subventionnant l'arrivée dans la commune d'un chargé de mission, Jérémie Duval, qui chapeaute le projet avec les équipes municipales et intercommunales.

LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Marc Brodin, conseiller municipal en charge de la revitalisation du centre-bourg travaille en priorité sur la place de la République et ses alentours : rue du Marché, rue des Marchands, rue Jean Jaurès et rue Carnot. «Certains éléments en dehors



La place de la République et les rues voisines sont au centre de la rénovation du centre-bourg.

du périmètre défini seront transformés ou mis sur pied : la maison des services au public, réhabilitation du quartier du Parchet en partenariat avec le bailleur social La maison du Cil, réhabilitation du site industriel Boa Flexible, propriété de la communauté de communes du Tardenois.»

L'intercommunalité a débuté le travail de transformation de la friche industrielle en espace d'accueil d'entreprises. La municipalité travaille sur le centre-bourg, avec à l'esprit la réhabilitation de logements, le retour de commerces, et du passage.

TRANSFORMATION DE LA SALLE DES FÊTES ET DE LA MAISON LEBRUN

Transformer son cœur de ville, c'est bien. Mais il faut donner l'envie aux habitants du sud de l'Aisne d'y venir. «La volonté, c'est redynamiser les alentours de la place de la République. Un travail aura lieu sur la maison Lebrun, l'église Sainte-Macre rue du marché et rue de l'Ange.»

Située quelques mètres plus loin rue Paul Claudel, la salle des fêtes pourrait évoluer en maison des associations ou salle des fêtes et cérémonies.

La friche scolaire placée rue Gambetta va accueillir une maison de santé pluri professionnelle et remplacera une maison médicale à bout de souffle.

TRAVAIL PROJET APRÈS PROJET

Dès septembre-octobre, le travail de diagnostic sera terminé. Place ensuite à la phase de décision et de mise en place du calendrier. Mais tout ne se fera pas en même temps. Une fois que le dossier sera complet, notre travail sera de le diviser en projets. On veut travailler sur des travaux estimés à environ 300 000 euros, pour que ce soit

dans les capacités financières actuelles de la mairie.

LE BILAN DIAGNOSTIC EFFECTUÉ AVEC LES COMMERÇANTS

«Le premier travail effectué depuis 6 mois. C'est observer la marge de manœuvre. Sur certains points, on est limités par l'avis de l'architecte du bâtiment de France. Sur d'autres, il y a des possibilités plus variées. On a rencontré les propriétaires des biens situés autour de la place de la République pour savoir leurs intentions.» Ce travail de recherche permet ensuite de proposer des hypothèses de transformations du lieu de vie. Sur la question des axes de circulation, on a fait appel au regard extérieur et aux observations d'un urbaniste. L'équipe municipale fait un point régulier avec les représentants des commerçants pour partager des pistes de travail.

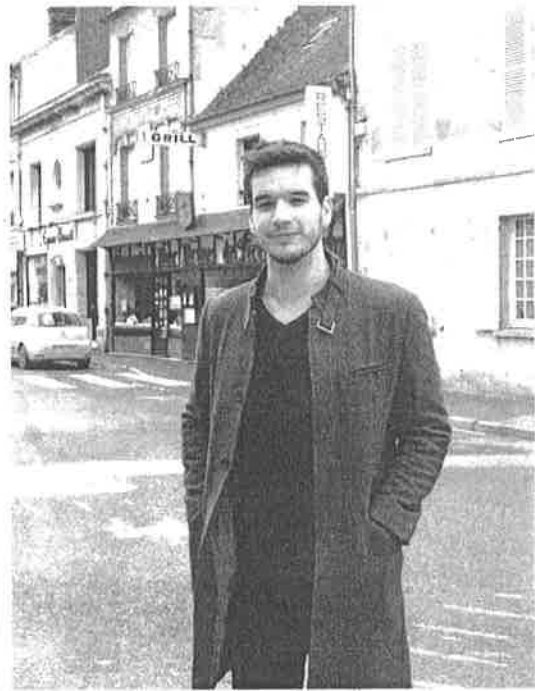
DES PISTES POUR AIDER LE COMMERCE

Le cœur de ville doit prendre en compte les nouvelles normes d'accessibilité aux personnes handicapées. Fort de constat, l'équipe municipale travaille à une réfection des trottoirs. Plusieurs hypothèses sont possibles : faut-il mettre le trottoir à la route au même niveau ? Faut-il mettre la zone de stationnement sur le côté droit ou gauche de la route ? «On pose aussi des questions sur le sens de circulation. Le défi, c'est d'améliorer l'espace réservé aux piétons tout en maintenant la circulation automobile.»

Romarc LEURS



Elus et commerçants travaillent pour redynamiser le cœur de ville.



Jérémie Duval, chargé de mission sur le dossier centre-bourg.

CHEMIN DES DAMES

CRAONNELLE

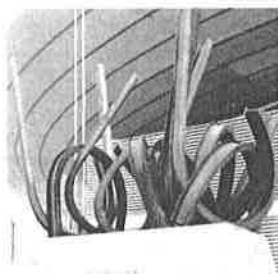
Une statue de Jean-Pierre Rives au monument des Basques ?



Le Département cherche un emplacement pour une statue offerte par l'ancien rugbymen Jean-Pierre Rives. De préférence à coté du monument des Basques.

Les projets se bousculent à l'approche du centenaire de l'offensive Nivelles sur le Chemin des dames. L'ancien rugbymen devenu sculpteur Jean-Pierre Rives propose d'offrir au Département de l'Aisne une sculpture à la mémoire des rugbymen tombés au front lors de la Grande Guerre. Cette proposition s'avère judicieuse, le Département ayant programmé des cérémonies thématiques sur la mémoire des rugbymen français et anglais tombés au front.

La question est de savoir où sera installée cette statue. Le sculpteur souhaiterait que cela soit sur le site même du monument des Basques ou à proximité immédiate afin que le lien entre les deux soit évident. Le monument étant propriété de la commune de Craonnelle, le Département ne pourra prendre seul cette décision.



M.F.

Les sculptures de Jean-Pierre Rives sont plus abstraites que figuratives.

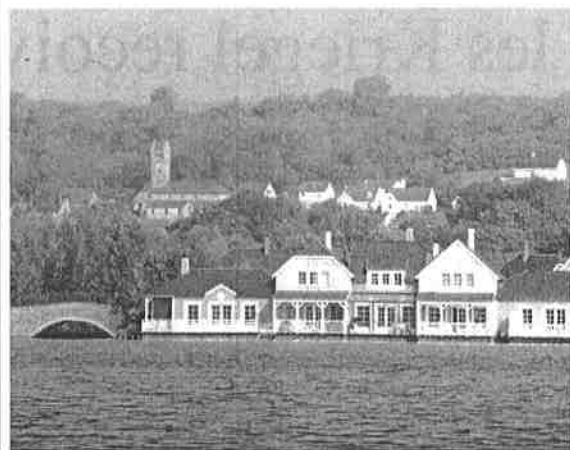
LE MOIS DE SEPTEMBRE 2017 SERA CONSACRÉ À LA MÉMOIRE DES RUGBYMEN TOMBÉS AU FRONT EN 14-18

A l'instar de la "tranchée des rugbymen" en septembre 2014, de nombreuses manifestations seront organisées en hommage aux rugbymen français et anglais de la Grande Guerre en 2017. Le programme devrait comprendre une rencontre sportive, et une cérémonie de mémoire. La commune de Craonnelle sera également au centre des manifestations lors de ce mois de septembre.



LAC DE L'AILETTE

Le projet de jet-ski sur le lac reste en suspens



Défaite cuisante pour Center Parcs qui doit renoncer à une activité nautique motorisée sur le lac cet été.

Le projet de jet-ski tombe à l'eau ! Le site Center Parcs du lac de l'Ailette ne proposera pas de jet-ski à ses vacanciers cet été, le règlement du lac de l'Ailette étant toujours entre les mains de la Préfecture et n'ayant pas été modifié à temps.

Et si la demande est toujours en cours, elle est bien mal engagée car le consensus nécessaire entre tous les acteurs : syndicat mixte, école de voile, pêcheurs et center parcs est loin d'être trouvé. Le syndicat mixte qui avait accepté un test l'an dernier n'est plus favorable à une activité nautique motorisée sur le lac. Les deux raisons avancées sont la nuisance sonore et la dégradation des berges du lac. Une concertation menée par la Préfecture sera donc nécessaire mais il semble difficile de faire converger des opinions si différentes sur la bonne utilisation du lac.

CERNY-EN-LAONNOIS

François Guernier joue la chanson de Craonne tout l'été

A moins d'un an du centenaire la pacifiste "chanson de Craonne" s'est offerte une belle publicité lorsque, sous des pre-textes fumeux, le secrétaire d'état aux anciens combattants a tenté de l'interdire lors d'une cérémonie dans la Somme. Les auditeurs désireux de faire un pied de nez au secrétaire d'état sont attendus au concert de François Guernier. Ce dernier interprétera cette chanson, ainsi que d'autres morceaux pacifistes inspirés de textes de poilus, lors de ses concerts estivaux au mémorial de Cerny-en-Laonnois.



Concerts gratuits les 5 et 19 août et le 4 septembre à 20h à au mémorial de Cerny-en-Laonnois

M.F.

SECTEUR DE CRAONNELLE

Craonne 77 habitants Maire : Thierry Melotte tél : 03.23.22.47.84 - Aizelles 113 Jean-Marie Merlo 03.23.22.49.32 - Aubigny-en-Laonnois 113 Thierry Raverty 03.23.22.49.09 - Beaurieux 785 Jean-Paul Coffinet 03.23.20.80.41 - Berrieux 181 Gilles Payen 03.23.22.49.42 - Bouconville-Vauclair 194 Henri de Benoist 03.23.22.42.69 - Bourg-et-Comin 787 Sylvie d'Almeida 03.23.25.15.00 - Braye-en-Laonnois 223 Gérard Dagry - Cerny-en-Laonnois 73 Claude Vuaroqueaux 03.23.24.40.94 - Chamouille 263 Francis Leaute 03.23.24.73.93 - Chermizy-Ailles 101 Johnny MOGLIA 03.23.22.42.76 - Colligie-Crandelain 183 Catherine HARANT 03.23.24.72.28 - Corbeny 746 Philippe Dedoudt 03.23.22.41.40 - Craonnelle 109 Pascal Boulanger 03.23.22.48.29 - Culry-lès-Chaudardes 79 Jean-Guy Noha 03.23.20.74.50 - Culsy-et-Geny 65 Pierre Igras 03.23.20.84.83 - Goudelancourt-lès-Berrieux 59 Bruno Daly 03.23.22.40.15 - Jumigny 67 Matthias Carpentier 03.23.20.81.18 - Lierval 114 Yves Fouan 03.23.21.19.95 - Martigny-Courpierre 120 Christian LAMBERT 03.23.24.49.91 - Monthenault 129 Pierrette Druet 03.23.24.81.06 - Moullins 103 Daniel Kem 03.23.24.44.55 - Moussy-Verneuil 126 Jean-Noël Delbart 03.23.24.44.72 - Neuville-sur-Ailette 100 Claude Collange 03.23.24.76.17 - Oeuilly 281 Philippe Boulanger 03.23.24.46.76 - Oulches-la-Vallée-Foulon 75 Jean-Claude Froliger 03.23.24.44.70 - Palsy 69 Fabrice Feroudiaux 03.23.24.44.70 - Pancy-Courtecon 48 Martine Bricot 03.23.24.77.65 - Pargnan 62 Bertrand Caramelle 03.23.24.44.08 - Saint-Thomas 103 Hervé Girard 03.23.22.49.43 - Sainte-Croix 136 Julien Dalpayral 03.23.22.47.52 - Tracy 156 François Puchols 03.23.21.10.83 - Vassogne 68 Franck Villequey 03.23.25.93.03 - Vendresse-Beaulne 116 Bruno Cailliez 03.23.24.46.88

Craonne



CORBENY

Mairie

Téléphone : 03.23.22.41.40
Horaires d'ouverture :
Lundi - Mardi - vendredi : 9h à 12h
Jeudi 9h à 12h et 17h à 19h

Gendarmerie

Téléphone : 03.23.22.54.17
Lundi à Samedi : 8h à 12h et 14h à 19h.
Dimanche : 9h à 12h et 15h à 18h,

Déchetterie de Bourg-et-Comin

Téléphone : 03.23.25.78.91
Horaires : mercredi de 14h à 18h
samedi de 09h à 13h et de 14h à 18h
dimanche de 09h à 12h

TRANSPORTS

L'association de défense du Poma ne digère pas l'arrêt du funiculaire

L'association Agir pour le Poma, revient à la charge, pour dénoncer la décision des élus de l'agglomération du Pays de Laon, de mettre fin à l'exploitation du Poma. Elle critique les différents chiffres avancés (18M€, puis 8 et 20) pour reconfigurer le funiculaire : «quelque soit le chiffre, c'est toujours et encore +35% d'impôts, où est la vérité ?» Pour l'association, cette hausse d'impôts est «fausse : il ne peut s'agir que d'un impact sur la taxe d'agglomération soit +5,53% de la taxe d'habitation, et +6,78% de la taxe foncière. Ce chiffre est présenté pour faire peur à la population».

L'association se demande pourquoi «la dernière étude de reconfiguration du 8 juin 2016, très pertinente n'a pas été développée» alors qu'elle proposait «un temps d'attente entre deux



rotations de 6 minutes et non pas 10».

Agir pour le Poma dénonce «la solution de facilité» choisie par l'agglomération, en détrui-

sant le funiculaire, comme pour «l'abattoir, la passerelle SNCF, on casse plutôt qu'on étudie». Reste à voir désormais si cette association présidée par Jean-

Michel Bevière, va décider de porter un recours contre la décision des élus de l'agglomération.

Dernier voyage pour le Poma le samedi 27 août

On connaît désormais la date de fin d'exploitation du Poma, elle est fixée au samedi, 27 août à 20h. Alors que le funiculaire ferme durant 15 jours chaque mois d'août pour une inspection annuelle, il n'en sera rien cette année et il continuera de fonctionner. Compte tenu de la fermeture du funiculaire décidée par les élus de l'agglomération début juillet, le service technique des remontées mécaniques a dispensé l'agglomération de cette inspection et l'a autorisée à exploiter le funiculaire jusqu'à la fin du mois d'août. Reste à savoir si les élus ou les habitants vont prévoir quelque chose pour marquer ce jour d'enterrement du Poma.

LAON

La ligne de train Hirson-Laon à nouveau menacée de suppression

Après Fismes-La Ferté-Milon, fermée en fin d'année 2015, plusieurs autres lignes régionales de train se retrouvent menacées de fermeture à brève échéance. C'est ce qu'indique un rapport présenté par le vice-président de la région Gérald Darmanin, et qui dessine le paysage régional des transports dans les années à venir. Ainsi 465 millions d'euros manquent à l'appel pour financer la remise en état de ces lignes dont celle d'Hirson-Laon (qui pourrait fermer en 2020) ou encore Crépy-en-Valois-Soissons-Laon (2024).

Le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire, à savoir SNCF-Réseau, auquel incombe les investissements, n'a pas l'intention de financer cette dépense, pour des axes qui sont tous déficitaires. La région qui dépense déjà beaucoup d'argent dans l'exploitation du TER régional, explique qu'elle ne



Faute de financement pour sa remise en état, les lignes Hirson-Laon et Crépy-en-Valois-Soissons-Laon, pourraient être supprimées respectivement en 2020 et 2024.

peut pas non plus financer cette association d'usagers avait exprimé sa crainte de voir cette ligne de bus. Cette somme dans sa totalité, exprimé sa crainte de voir cette ligne de bus. Cette somme dans sa totalité, exprimé sa crainte de voir cette ligne de bus. Cette somme dans sa totalité, exprimé sa crainte de voir cette ligne de bus.

Déjà en janvier 2014, une ligne être remplacée par des aujourd'hui.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La rénovation des locaux de la future communauté d'agglomération coûtera 5 millions d'euros

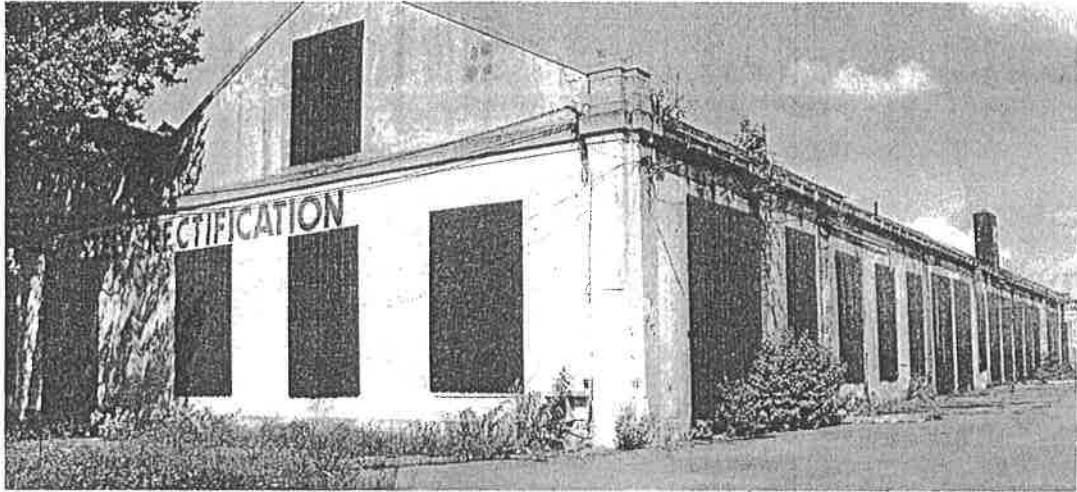
Quatre ans après le lancement de la réhabilitation de la friche ferroviaire de Réseau ferré de France (RFF), les délégués communautaires ont voté à l'unanimité le 11 juillet le début des travaux. Le but : en faire le siège de la future communauté d'agglomération.

Retour en arrière. C'est en 2010 que la communauté de communes de la région de Château-Thierry achète ces locaux situés à la frontière entre la cité des Fables et Etampes-sur-Marne, pour la somme de 285 000 euros. Deux ans plus tard, un marché de maîtrise d'œuvre est conclu avec Aix Architecture pour une réhabilitation des lieux avec un coût de 7 millions d'euros.

2 MILLIONS DE SUBVENTIONS

Le prix fait dresser les cheveux sur la tête de certains conseillers communautaires, d'autant plus que les subventions des institutions départementales et régionales sont jugées trop faibles. Michèle Fuselier, Présidente de la communauté de communes, décide d'attendre, et de revoir le coût initial à la baisse. Le projet passe donc de 7 à 5 millions d'euros.

«Le maître d'œuvre a retravaillé le dossier en profondeur,



La friche ferroviaire SnCF située à Etampes-sur-Marne devrait accueillir à terme la future communauté d'agglomération.

explique la présidente. Les plans ont été totalement repensés en vue de la fusion des communautés de communes.» Bonne nouvelle, 2 millions d'euros de subventions sont déjà assurés : 428 790 € du Conseil Départemental, 555 117 € de la part de la Région Hauts de France et 1 000 000 € de l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, fonds d'investissement local, et

Contrat départemental de développement local.)

A l'issue des travaux, l'ancienne friche industrielle devrait être le siège de la communauté d'agglomération, qui regroupera au 1er janvier quatre communautés du sud de l'Aisne : Condé-en-Brie, le Tardenois, la région de Château-Thierry et l'Ourcq et le Clignon. «Un bâtiment recevra toute l'administration de la communauté

d'agglomération, mais des structures de proximité existeront toujours dans les quatre communautés de communes, rassure Michèle Fuselier. On est en train de voir quels services resteront sur place et quels services fusionneront sur le site industriel.»

Une salle modulable accueillera les 123 futurs délégués communautaires. On retrouvera aussi sur le site la maison de

l'emploi et la future maison de la justice et du droit. 1 000 à 1 200 mètres carrés seront réservés au développement économique et à l'installation d'un vivier d'entreprises dans le respect du patrimoine architectural. Les plans définitifs seront présentés aux délégués communautaires lors du prochain conseil à la rentrée de septembre.

R.L.

BÉZU-SAINT-GERMAIN

Les gens du voyage s'installent pour quelques jours sur la zone d'activités de l'Omois

C'est pourtant un peu tôt pour les vendanges.

Un petit groupe de gens du voyage s'est installé depuis la mi-juillet à Bézu-Saint-Germain, au hameau de Bézu-Saint-Germain. Entrés à l'intérieur de la zone d'activités de l'Omois, une dizaine de caravanes et de véhicules ont élu domicile sur un terrain inoccupé.

Le problème ne date pas d'hier dans le sud de l'Aisne. L'an dernier, les gens du voyage ont élu domicile sur le terrain de football d'Essômes-sur-Marne. En 2014, l'installation avait eu lieu sur le terrain municipal de Nogentel.

A chaque installation illégale dans le sud de l'Aisne, on se pose la question : pourquoi ces familles préfèrent s'installer sur un terrain vague alors que la communauté de communes (CCRCT) a construit à Château-Thierry une aire d'accueil de 40 places-caravanes ouverte toute l'année ? D'abord parce que l'aire d'accueil est payante. Il

faut s'acquitter du paiement de 4 € par jour et par emplacement, de l'eau (4,07 € le m³), de l'électricité (0,185 €/kWh), plus une avance de 50 euros et une caution de 100 €. L'argument d'une aire d'accueil pleine pendant l'été est souvent avancé, mais au final, c'est bien moins cher de se brancher sur un compteur ou sur une borne incendie.

«PAS DE GÊNE À LA CIRCULATION OU DE VOLS COMMIS»

Du côté de la gendarmerie, le problème est bien identifié. «Nous verbalisons depuis leur arrivée sur le site les gens du voyage, souligne le commandant de gendarmerie Franck Ventribout. Ils doivent s'acquitter d'une amende de 17 euros par jour de présence et par véhicule.»

Pour une procédure d'expulsion, il est possible de passer par une procédure judiciaire ou administrative. Plusieurs cri-



Une dizaine de caravanes sont arrivées sur un terrain de la zone d'activités de l'Omois.

tères doivent être réunis pour que la justice ou un sous-préfet décide de faire appel aux forces de l'ordre pour évacuer les occupants. Le stationnement doit «porter atteinte à la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publiques». «Jusqu'à présent, on n'a pas recensé de gêne à la

circulation ou d'infractions commises sur le territoire du sud de l'Aisne», annonce le commandant de gendarmerie. Pour le moment, aucune plainte de la communauté de communes, propriétaire de la zone d'activités de l'Omois ou de la commune de Bézu-Saint-Germain

n'a été transmise à la gendarmerie de Château-Thierry.

Après négociation avec la CCRCT, les gens du voyage se sont engagés à quitter les lieux dans les prochains jours.

R.L.

LE COUP DE GUEULE DES MAIRES

« On ressemble à des ânes surchargés »

THIÉRACHE Moins de subventions, plus de directives mais pas plus de réponse. Le quotidien des maires devient étouffant. Deux élus osent briser le silence.

Depuis l'arrivée de la loi NOTRe, loi réorganisant tout le territoire, les élus, que ce soit des petites, des modestes et des

grandes communes, ont constaté un énorme changement. Les problématiques s'enchaînent à tous les échelons, les dotations ont encore baissé contrairement aux prérogatives. Résultat, beaucoup d'élus commencent à tirer la sonnette d'alarme comme le maire de Saint-Pierre-les-Franqueville, Jean-Luc Lefebvre et le maire de Fontaine-les-Vervins, Laurent Marlot. De la cantine au traitement des mauvaises herbes à la diffusion de la finale de la coupe d'Europe dans les cafés, la surcharge de normes en tout genre agacent les maires au plus haut point. Ils ont accepté de nous rencontrer et de « vider leur sac ». Ils refusent d'être « les esclaves de la République ».

PREMIER MAGISTRAT DU SYSTÈME D

Jean-Luc Lefebvre gère une commune de 58 habitants avec 13 % de dotations en moins pour un budget de 45 000 euros par an. Elu en 2001, après plusieurs années comme adjoint, il voulait défendre les intérêts des petites communes et leurs pouvoirs représentatifs. « J'ai vu une dégradation dans mon village. Le manque de travail, les conditions font que les gens ne cherchent pas à venir ici ». Pour Laurent Marlot, élu en 2001

« Aujourd'hui, on est dans une dictature de la norme ».

également, Fontaine-les-Vervins représente 987 habitants pour un budget de fonctionnement de 450 000 euros. Si la physionomie des deux communes est radicalement différente, l'amertume est la même.

« POUR ÊTRE MAIRE IL FAUT AVOIR BAC ++ »

Lorsqu'on demande aux deux élus s'ils ont eu une formation, ils nous répondent de concert : « non ». « On n'a jamais eu de formation. J'étais encore en activité, mon emploi du temps était malléable, j'étais agriculteur. Le précédent maire n'avait fait qu'un seul mandat car il en avait ras-le-bol. J'ai appris sur le tas et surtout grâce aux secrétaires de mairie et aux réunions en communauté de communes ». La plupart des intercommunalités vont montrer en plus des services pour renseigner les élus. Une mise en place logique car les structures intercommunales prennent de plus en plus de compétences parfois à contre



Laurent Marlot et Jean-Luc Lefebvre sont aussi contraints de faire la plupart des déclarations en ligne. Des opérations qui occultent un peu plus les contacts avec les services administratifs.

Deux profils différents

Jean-Luc Lefebvre gère une commune de 58 habitants avec 13 % de dotations en moins pour un budget de 45 000 euros par an. Elu en 2001 après plusieurs années comme adjoint, il voulait défendre les intérêts des petites communes et leurs pouvoirs représentatifs. « J'ai vu une dégradation dans mon village. Le manque de travail, les conditions font que les gens ne cherchent pas à venir ici ». Pour Laurent Marlot, élu en 2001 également, Fontaine-les-Vervins représente 987 habitants pour un budget de fonctionnement de 450 000 euros.

cœur comme la gestion de l'eau. Aujourd'hui être élu, c'est gérer la fiscalité, faire du social, être compétent en droit administratif, en droit du travail, dans la gestion des eaux, des ordures ménagères. « Pour être maire aujourd'hui, il faut bac ++ », ironise Jean-Luc Lefebvre. « Avouez qu'il y a de quoi y perdre son latin », lance Laurent Marlot. « On casse toute l'organisation, on désorganise des choses existantes pour des futilités. On a des maires qui sont perdus ». L'élu de Fontaine-les-Vervins est bien placé pour le savoir, président des maires du nouveau canton de Vervins, il a dû répondre à des maires complètement paniqués. « Certaines communes se sont retrouvées exclues du canton de Vervins pour arriver dans le canton de Marle, d'autres sont sur l'arrondissement de Vervins et certaines sur celui de Laon, des communes du canton de Marle sont à la communauté de communes de la Thiérache du centre, d'autres au Pays de la Serre. Celui qui arrive à s'y retrouver aujourd'hui je lui tire mon chapeau ». Parfois, les services internes de l'Etat se contredisent et n'apportent aucune réponse. Jean-Luc Lefebvre nous a apporté un exemple parlant : « En tant que président du Sivom, je vais devoir gérer le problème des repas à la cantine. Une partie était prise en charge par le Département. Or, avec la loi NOTRe, cela ne fait plus partie des compétences du Département d'intervenir sur les frais de fonctionnement des communes. L'avantage

du système est que l'on savait où allait l'argent. Là, on va revenir à un système de prime. Le résultat est que les repas vont augmenter de deux euros ». Pour tenter de trouver une solution juste, le député Jean-Louis Bricout a questionné la ministre de l'éducation nationale. Celle-ci ne voyait pas de problème à ce que le Département aide les communes à ce sujet. Sauf qu'en parallèle, le ministère chargé des collectivités territoriales a infirmé la réponse de la ministre en déclarant que ce n'était plus possible mais que néanmoins une aide aux familles

en difficulté pouvait être octroyée après avoir déposé un dossier. Et cet exemple n'est que la surface de l'iceberg. Les problèmes sont parfois pires et encore plus noués lorsqu'il s'agit d'assainissement, de syndicat des eaux (actuellement en sursis). La cerise sur le gâteau fut récemment la mise en place des temps d'activités périscolaires et on oublie la loi obligeant les lieux d'accueil tout public à se mettre aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Jean-Luc Lefebvre a dû vendre la mairie pour réhabiliter, par chance, une maison qui appartenait à la commune. La chance n'a pas souri dans chaque village. Parfois cela a coûté très cher avec l'installation d'ascenseur et des années de procédure. « On a le sentiment qu'on ne peut plus apporter de réponse pragmatique, ni logique ». Pour Laurent Marlot, il faut aussi arrêter de se réfugier derrière l'Union Européenne.

DIFFICILE DE DÉLÉGUER

Face à toutes ses complexités bien françaises, difficile de déléguer. Même si les élus touchent des indemnités, celles-ci sont largement dépassées par rapport au temps dévolu à la mairie notamment pour les petites communes. Aujourd'hui en retraite, Jean-Luc Lefebvre, peut y consacrer encore plus de temps. Ce qui n'est pas plus mal car les difficultés sont plus en plus en nombreuses.

Delphine Houdan

Le syndrome du coq français

Lorsqu'on pose la question des communes nouvelles aux deux élus, ils confirment derechef leur sentiment. A Fontaine-les-Vervins comme à Saint-Pierre-les-Franqueville, les deux communes fonctionnent en Sivom. « Au-delà des différences politiques, la mutualisation fonctionne », explique Laurent Marlot. Les deux élus partent du principe que le syndicat est dit à vocation multiple pour qu'il ne pas étendre ce principe ? Laurent Marlot ironise en expliquant qu'aujourd'hui on est victime du « Syndrome du coq français. L'intérêt aujourd'hui, c'est la carotte financière ». Pour les deux élus, à terme, ce type d'organisation coûtera plus cher pour les contribuables. Pour Laurent Marlot : « Les frais vont croître. Prenez l'exemple d'un secrétaire de mairie qui travaille 5 à 6 heures pas semaine. S'il y a un regroupement de communes, il faudra un directeur général des services, voire un ou deux secrétaires ». De plus, une commune nouvelle n'impose pas d'avoir des représentants dans chaque commune. Jean-Luc Lefebvre, président du Sivom du Vilpion gère six communes. Le syndicat possède un regroupement scolaire et la salle des fêtes de Saint-Gobert avec une douzaine de salariés.